

Intéressée par le métier de notaire

Par **Lucie2021**, le **30/08/2021** à **19:06**

Bonjour, je me permets de poser une question ici, car je suis presque sûre d'y trouver une réponse. Je suis actuellement en classe de seconde, et suis intéressée par le métier de notaire.

En effet, le droit m'attire, j'aime aider les gens et les conseiller... Mais surtout, j'adore rédiger. Cependant, je me demandais si quelqu'un pouvait me préciser les activités que doit effectuer un notaire, ainsi que les études que je devrai effectuer. Puis, je me demandais s'il fallait être fort dans des matières en particulier lors des années de lycée, pour être admis à parcoursup... Enfin, est-ce que les études de droit sont aussi inaccessibles et compliquées qu'on le dit ? Merci pour les futures réponses !

Par **LouisDD**, le **30/08/2021** à **19:44**

Bonsoir

Tout d'abord, bienvenue parmi nous, et surtout bravo de déjà t'intéresser comme ça pour un cursus et un métier !

On va commencer par évacuer les tracas : en toute logique, pour s'inscrire à la fac le but c'est d'avoir le bac, la majorité des inscrits sortent d'un bac filière générale mais rien n'est vraiment établi. Donc parcoursup on se contente d'un dossier convenable, d'avoir le bac et ça devrait le faire ! Après si tu veux éviter la case "L zéro" à la rentrée de L1 (c'est en gros des cours obligatoires de remise à niveau genre en français, histoire etc si jamais c'est pas ton fort au lycée), autant avoir de bons résultats dans ces matières.

Ce qu'il faut savoir c'est que quelle que soit la filière du bac, en L1 tout le monde recommence de 0 : méthodologie, raisonnement, connaissance... Tout est nouveau, tout est juridique etc.

Bon ensuite, je comprends les points qui t'attirent vers un cursus droit, notaire effectivement la rédaction ça y va ! (Mais en même temps je pense que c'est propre à tous les métiers du droit...). Si tu veux jette un oeil au MOOC "Le droit est ce pour moi" (disponible gratuitement sur FUN MOOC), ou encore ces liens :

<https://www.letudiant.fr/etudes/parcoursup/parcoursup-les-attendus-en-licence-de-droit.html>

<https://www.letudiant.fr/etudes/fac/licence-de-droit-ce-qui-vous-attend-vraiment-en-premiere->

annee.html

Sur le métier de notaire en lui même, il existe plusieurs types de notaires, par exemple je suis en stage chez une notaire et je ne traite d'aucune activité notariale classique (vente d'immeuble, succession, donation etc) car elle a une activité en gestion patrimoniale et en droit des affaires...

Il y a un travail de rédaction, un travail de conseil (protéger les parties, fiscalité etc), un travail directement avec le client (les lectures d'actes, les signatures...).

Si jamais Olivier passe dans le coin il pourra t'en en dire beauuuucoup plus que moi comme il est notaire.

Concernant les études j'en suis resté où il fallait un M2 notarial ou un M2 de droit mais avec des épreuves en plus aux examens d'entrée à l'école des notaires, faire un stage au sein d'une étude de deux ans (enfin dans ces eaux là)...

Bref d'ici là très clairement, tu auras eu tout le loisir de découvrir d'autres branches du droit qui te plairont, ou tout simplement d'autres professions juridiques. Mais c'est déjà super si tu te renseignes sur le métier de notaire, mais n'aie pas peur ensuite de laisser mûrir un autre projet.

Bonne soirée